

Initiatives ministérielles

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. DeBlois): Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Le président suppléant (M. DeBlois): Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. DeBlois): À mon avis, les non l'emportent.

Et plus de cinq députés s'étant levés:

Le président suppléant (M. DeBlois): Le vote par appel nominal sur la motion est reporté.

M. Cid Samson (Timmins—Chapleau) propose:

Motion n° 16.

Qu'on modifie le projet de loi C-113, à l'article 21, en retranchant la ligne 33, page 10, et en la remplaçant par ce qui suit:

«dans sa décision;
c) rend sa décision dans les deux semaines suivant l'examen de la demande.»

Motion n° 17.

Qu'on modifie le projet de loi C-113, à l'article 22, en ajoutant à la suite de la ligne 5, page 11, ce qui suit:

«w.2) prévoyant la compilation et la publication de renseignements statistiques:

(i) pour chacun des motifs prévus au paragraphe 28(4) qui ont été invoqués pour justifier une demande de prestations,

(ii) sur toutes les décisions de la Commission;».

Motion n° 18.

Qu'on modifie le projet de loi C-113, à l'article 23

a) en retranchant les lignes 9 à 12, page 11, et en les remplaçant par ce qui suit:

«conseil, la Commission peut, par règlement, donner au président d'un conseil arbitral le pouvoir d'empêcher soit l'employeur ou son»;

b) en retranchant les lignes 18 à 26, page 11, et en les remplaçant par ce qui suit:

«néa 28(4)a).»

Le président suppléant (M. DeBlois): Le vote suivant porte sur la motion n° 16. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. DeBlois): Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Le président suppléant (M. DeBlois): Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. DeBlois): À mon avis, les non l'emportent.

Et plus de cinq députés s'étant levés:

Le président suppléant (M. DeBlois): Le vote par appel nominal sur la motion est reporté.

• (1650)

Le vote suivant porte sur la motion n° 17. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. DeBlois): Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Le président suppléant (M. DeBlois): Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. DeBlois): À mon avis, les non l'emportent.

Et plus de cinq députés s'étant levés:

Le président suppléant (M. DeBlois): Le vote par appel nominal sur la motion est différé.

Le vote suivant porte sur la motion n° 18. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. DeBlois): Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Le président suppléant (M. DeBlois): Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. DeBlois): À mon avis, les non l'emportent.

Et plus de cinq députés s'étant levés: